

Cérémonie de départ de Monsieur Claude HILD

Vendredi 18 septembre 2015

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Guadeloupe

Monsieur le Directeur,

Après six années passées en Guadeloupe, vous êtes appelé à de nouvelles fonctions en qualité de directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse d'Alsace, et ce dès le 1^{er} octobre prochain.

Je tiens avant toute chose à vous féliciter pour cette promotion méritée et vous dire tout le plaisir que j'ai à voir que cette nouvelle affectation constitue pour vous un retour aux sources.

Vous allez en effet servir dans votre département de naissance, non loin de Weyersheim, votre berceau familial.

Je veux ce matin vous témoigner toute mon estime pour les qualités personnelles et professionnelles avec lesquelles vous avez assumé depuis juin 2009 vos responsabilités de directeur de la protection judiciaire de la jeunesse en Guadeloupe.

Comme à chacune des manifestations similaires qui sont organisées à l'occasion du départ d'un collaborateur, je ne peux dissimuler que je suis partagé entre la joie de voir se poursuivre une carrière brillante à la mesure de votre compétence et le regret, non pas seulement pour moi, mais aussi pour le département que vous quittez, d'un départ qui va nous priver des qualités que j'ai pu apprécier chez vous.

Excellence, exigence, efficacité, humanité, mobilisation, je pourrais dire donc de soi sont autant de qualités qui vous ont caractérisé en Guadeloupe et qui sont en arrière-plan de votre parcours professionnel.

S'il est des gens dont le parcours peut paraître monotone, il n'en est rien du vôtre qui est riche et varié.

Il est marqué par de nombreuses expériences en qualité :

- d'éducateur stagiaire à l'école nationale de formation des personnels de l'éducation surveillée de Savigny-sur-Orge de 1974 à 1976,
- avant de rejoindre Emancé dans les Yvelines pour votre premier poste de responsabilité en qualité d'éducateur titulaire.
- puis vous choisissez de vivre une expérience de deux ans dans le milieu hospitalier dans le cadre d'une disponibilité, et vous la faites bien sûr en Alsace.
- en 1978, vous réintégrez votre corps de la protection judiciaire de la jeunesse avec une affectation dans les Vosges. Vous y vivez un moment intense avec la création du centre de jour d'Epinal.
- vos qualités vous valent d'être nommé chef du service éducatif à l'UEAJ de Sainte-Clotilde à la Réunion en 2000. Vous profitez de cette première expérience outre-mer pour préparer le concours de directeur de service que vous réussissez brillamment en avril 2001.

- vous devenez donc directeur stagiaire à l'école nationale de la protection judiciaire de la jeunesse de Vaucresson de 2001 à 2002 avant d'être nommé directeur du CAE de Reims et de Châlons en Champagne. Vous y vivez votre premier écartèlement entre deux villes séparées de 44 kilomètres. Cela vous permettra finalement de vous habituer à celui que vous vivrez quelques années plus tard entre Pointe-à-Pitre et Basse-Terre.
- en 2005, c'est un nouveau retour aux sources lorsque vous devenez directeur départemental adjoint du Bas-Rhin et responsable du dispositif Alsace insertion et hébergement, avant de faire l'intérim du directeur départemental en 2008.
- 2009 voit enfin votre affectation en Guadeloupe.

Dans tous ces postes, vous avez œuvré avec le souci constant de la juste réponse. Vous l'avez fait chaque jour avec un grand professionnalisme et chacun, moi le premier, vous en sait gré aujourd'hui.

Ces six années passées en Guadeloupe vous ont permis de vous impliquer fortement dans toutes les missions confiées au profit d'une jeunesse qui mérite ici la plus grande attention.

Efficacité, engagement personnel et implication caractérisent votre manière de servir l'administration de l'Etat.

Ces six années ont aussi été marquées par l'ambition éducative qui vous a porté, ambition éducative à la hauteur des enjeux de prévention de la délinquance : comment y répondre pour mieux lutter contre la récidive ?

Vous avez su mobiliser les ressources humaines de votre direction et engager la PJJ de la Guadeloupe dans deux manifestations nationales d'envergure que sont le challenge Michelet et le parcours du goût.

S'y est ajouté un fort engagement en faveur du film d'éducation, en partenariat étroit avec l'association les CEMEA, ou encore cette récente action menée auprès des mineurs détenus avec le soutien du comité régional du cyclisme et l'équipe victorieuse du tour de la Guadeloupe.

Je n'oublie pas l'expérimentation de l'école du quartier des Abymes au sein de la ZSP pour apporter une première réponse à des jeunes en situation de décrochage scolaire.

Vos six années passées en Guadeloupe sont encore marquées par votre politique volontariste de partenariat public et privé pour veiller à la reconnaissance des besoins de ce jeune public sous main de justice et lui donner un statut de citoyen à part entière.

C'est le sens de la collaboration que vous avez développée avec le Rectorat, la direction des affaires culturelles, la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, les collectivités, le Barreau et les acteurs associatifs de la prévention de la délinquance et de la politique de la ville.

C'est le sens de votre implication dans le schéma de protection de l'enfance ou dans celui des politiques pour la jeunesse.

Je citerai enfin la veille permanente dont vous avez fait preuve, qui vous a notamment conduit à fermer le centre éducatif de Port-Louis avant de procéder à sa réouverture en 2014.

Ces décisions rappellent s'il en était besoin l'autorité, l'intransigeance envers le respect des règles, le souci de mener à bien la mission de service public confiée et la bienveillance lorsqu'il le fallait dont a fait preuve Monsieur Claude HILD au cours de son séjour en Guadeloupe.

Vous avez su, Monsieur le Directeur, imprimer l'image d'un professionnel attentif et rigoureux et vous attacher la confiance de vos collaborateurs, de l'ensemble des chefs de service de l'Etat comme du Corps préfectoral, sans oublier bien sûr les élus et vos nombreux partenaires.

Soyez assuré de ma profonde reconnaissance et de mon soutien dans vos prochaines responsabilités.

A la peine que nous avons de vous quitter, je veux au final substituer le bonheur qui nous a été donné de pouvoir travailler avec vous et de voir que vos compétences ont été reconnues et récompensées.

Merci à vous et bon vent en Alsace, en espérant que vos nouvelles fonctions vous laisseront un peu de temps pour profiter de votre belle région natale.